

SÉNÉGAL

Développer l'agriculture et améliorer la sécurité alimentaire des territoires du Tiers Sud



Pour favoriser le développement économique du sud du pays et freiner l'émigration qui frappe les populations, l'AFD soutient ce projet qui dynamisera le secteur de l'agriculture local. À la clé : une hausse de la production de denrées agricoles et de meilleures conditions de vie pour les habitants.

CONTEXTE

L'agriculture demeure la source principale d'emplois et de revenus pour environ 60 % de la population active du Sénégal. Depuis les années 2000, le pays a fait du développement de l'agriculture et de l'agro-industrie une priorité nationale en lançant plusieurs initiatives. Par ailleurs, le Plan Sénégal Émergent fait de l'agriculture le troisième moteur de la croissance sénégalaise après les infrastructures et l'énergie.

En 2016, l'État a confié à la SODAGRI, la responsabilité de l'ensemble du développement rural sur la zone Tiers Sud du Sénégal (régions de Tambacounda, Kédougou et Kolda) qui souffre d'un déficit d'infrastructures, de dégradation des sols et reste tributaire d'une pluviométrie irrégulière. Cette zone présente, avec l'est du pays, les taux de malnutrition les plus élevés. C'est aussi une zone de forte émigration, en particulier en direction de l'Europe.

DESRIPTIF

Le projet concerne trois régions du sud du Sénégal : Kolda, Tambacounda et Kédougou. Le projet a pour finalité le développement économique durable des terroirs ruraux du Tiers Sud du Sénégal et l'amélioration des conditions de vie, de la sécurité alimentaire et de la nutrition des populations rurales de ces zones.

Il comporte quatre axes :

- Construction et gestion de communs ruraux à vocation productive.
- Investissement et structuration de filières durables et inclusives.
- Filets de sécurité et résilience des plus vulnérables.
- Appui à la maîtrise d'ouvrage.

20/07/2017

Date de début
du projet

30/06/2022

Date de fin du
projet



Territoires du Tiers sud
Localisation



Agriculture et développement
rural , Lutte contre les
inégalités
Secteur(s)



Prêt
Subvention
Outils de financement



47 000 000 EUR
Montant du financement

EN COURS

État

SODAGRI

Bénéficiaires

Le projet est sous la maîtrise d'ouvrage du ministère de l'Agriculture et de l'équipement rural, qui la délègue à la SODAGRI.

IMPACTS

Les réalisations physiques :

- Réhabilitation d'un périmètre irrigué de 1 200 ha.
- Aménagement de 1 600 ha de bas-fonds.
- Réhabilitation de 100 km de pistes.

Effets attendus :

- Augmentation de production annuelle de 13 000 tonnes de riz, 10 000 tonnes de bananes et 200 000 litres de lait.
- 200 000 personnes des 20 communes cibles bénéficieront d'une amélioration de leurs revenus.
- Près de 20 000 membres des ménages les plus vulnérables verront leur situation nutritionnelle améliorée.

